

# Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 22 NOVEMBRE 1978 - N° 795

Commission paritaire N°56 942 Tel. 636.73.76

2, 00 F.

## SIDERURGIE

# LA SOLMER LOCK-OUTE 7000 TRAVAILLEURS

Depuis le 6 novembre, les travailleurs de la Solmer multipliaient les débrayages contre le chômage partiel.

La direction vient de fermer l'usine.

Les syndicats appellent à la mobilisation.

## ● Mouvements de grève à Usinor-Dunkerque

### Stoléru et l'immigration LA SEMAINE DU MENSONGE



Une semaine de démagogie et de mensonges, c'est ce à quoi nous avons droit avec la «semaine de dialogue» qu'entreprend le gouvernement et le sinistre Stoléru, en direction des immigrés. Une semaine pour tenter de masquer la politique raciale qui tente de faire supporter aux immigrés la responsabilité de la crise, une semaine qui ne parviendra pas à faire oublier les conditions de travail et de vie déplorables que patronat et gouvernement imposent à nos frères de classes.

Depuis le début du mois de novembre, les travailleurs de la Solmer à Fos sur Mer luttent contre le chômage partiel imposé par la direction. Cette lutte avait pris la forme de débrayages tournants. Brusquement, la direction annonce qu'elle ferme la quasi-totalité de l'usine sous prétexte qu'elle n'est plus, en mesure d'assurer la production du fait des grèves. Les opérations de mise en veilleuse des hauts fourneaux devaient être terminées mardi soir.

Aucune date n'est fixée pour la réouverture.

C'est un scandaleux chantage que la direction impose aux ouvriers de la Solmer : Ou vous acceptez le chômage partiel, ou c'est le chômage total ! De plus, c'est une attaque caractérisée contre le droit de grève. Cette attaque inqualifiable des barons de l'acier ne saurait rester sans riposte. Déjà, au mois d'octobre, les travailleurs de la Solmer s'étaient mis en grève en même temps que les autres usines sidérurgiques. Cette fois encore, ils réagiront énergiquement au chantage patronal. Leurs camarades d'Usinor-Dunkerque leur montrent la voie.

Lire en page 8

## NAZISME AUX ENCHERES

Le 5 décembre, devrait avoir lieu, à l'hôtel Drouot à Paris, une vente aux enchères d'objets ayant appartenus personnellement à Hitler. Après les propos de Darquier de Pellepoix, et les tentatives de réhabilitation du fascisme, une nouvelle provocation que les anti-fascistes ne sauraient tolérer !

## Rocard à la conquête du pouvoir

Au prochain congrès du PS, en avril 79, Rocard présentera sa propre motion face à celle de Mitterrand. Rocard met carte sur table pour tenter de passer à la tête du PS, avec comme horizon les présidentielles de 1981. Une opération qui n'a rien de surprenant, après les multiples coups d'éclats de Rocard.

Lire en page 8

## Giscard : Les rêves et la réalité

Les conférences de presse présidentielles sont désormais une tradition bien établie de la V<sup>e</sup> République. Giscard qui ne faillit pas à la règle, tenait une nouvelle conférence de presse mardi. Au cours de celle-ci, les problèmes de politique intérieure et extérieure devaient être abordés. Deux domaines où le pouvoir peut difficilement se prévaloir d'éclatants succès.

Lire en page 3

## Le dossier européen : Le problème institutionnel

Les pouvoirs du Parlement européen et la réforme des institutions communautaires sont au centre du débat politique. Nous donnons des éléments sur le fonctionnement actuel de ces institutions et sur les modifications envisagées.

Lire en page 2

## A propos de la campagne anti-chinoise

Lire en page 7

Le Quotidien du Peuple  
gravement menacé  
25 millions  
pour  
votre quotidien !

Somme réunie à ce jour : 18,9 millions

Lire en page 3

# Le dossier européen

## LE PROBLEME INSTITUTIONNEL



● Où en est aujourd'hui l'union politique de l'Europe ? Depuis au moins une dizaine d'années, le projet de fédération européenne, présent dans les intentions des fondateurs du Marché commun, a marqué le pas. La construction européenne s'est trouvée bloquée sur des points-clés : l'union économique et monétaire, la politique énergétique (point sensible depuis la crise du pétrole de 1973), l'harmonisation des politiques industrielles.

En 1975, le Premier ministre belge Léo Tindemans présentait un rapport devant le conseil européen, préconisant divers moyens pour relancer l'intégration européenne, particulièrement par la définition de mesures communautaires dans le domaine militaire, une relance de l'intégration économique notamment dans le domaine monétaire, par la consolidation du système du «serpent» en vigueur à l'époque. Enfin, par une politique commune dans le domaine de l'énergie.

Les conséquences à tirer au niveau des institutions consistaient :

— à élargir les compétences du Parlement européen, «notamment par l'exercice croissant d'une fonction législative» ;

— à étendre les domaines des prises de décisions du Conseil des ministres à la majorité, au lieu de l'unanimité aujourd'hui nécessaire pour les questions importantes. L'ensemble de ces mesures

aurait conduit à un renforcement de l'intégration économique et à l'accroissement des organes supra-nationaux. Mais la crise, atteignant diversement les Etats membres, a exacerbé les rivalités entre les bourgeoisies des différentes Etats ; de ce fait, le rapport Tindemans n'a jamais connu de début d'application.

Aujourd'hui, la construction européenne semble connaître un renouveau. La question monétaire fait l'objet de tractations directement liées aux fluctuations du dollar, qui rendent aléatoires toute prévision en matière de politique économique pour les Etats européens.

Au niveau des institutions, l'extension des pouvoirs du Parlement européen se trouve posée par certains des Etats membres. Enfin, l'admission prévue de trois nouveaux pays membres (Grèce, Espagne, Portugal) pose de manière nouvelle la question des prises de décision à l'unanimité. Pourrait-on se trouver dans une situation où un Etat risquerait de se voir imposer des décisions contre son gré par les instances communautaires ?

Pour éclairer ces questions, nous donnons des éléments sur le fonctionnement actuel des institutions européennes et les tentatives faites ces dernières années pour renforcer l'Union européenne.

Par François NOLET

### Les institutions communautaires

Les décisions européennes se prennent dans le cadre des institutions suivantes :

— La commission européenne : composée de 13 membres, désignés pour six ans d'un commun accord, par les gouvernements. Cette commission est un organe supra-national en ce sens que ses membres doivent défendre les intérêts communautaires et non ceux de leur pays. La commission ne peut pas être démise de ses fonctions, sauf par une motion de censure du Parlement européen (cette procédure n'a jamais été utilisée).

— le conseil des ministres : comprend des représentants de chaque gouvernement. Sa composition est variable : généralement, il comprend les ministres des Affaires étrangères de chaque pays ; mais ceux-ci peuvent être remplacés par un autre ministre, selon les problèmes soulevés. Depuis 1966, les décisions sur les problèmes essentiels doivent être prises à l'unanimité. Il arrive que des décisions soient prises à la majorité simple ou qualifiée, mais cela ne peut se faire qu'avec l'accord de l'ensemble des représentants des gouvernements. Dans les faits, il suffit qu'un des représentants des gouvernements estime une décision «essentielle» pour que celle-ci doive être prise à l'unanimité, ce qui institue un droit de veto pour chaque Etat membre.

— le conseil européen : depuis 1974, il se réunit trois fois par an. Il comprend les chefs d'Etat ou de gouvernement des différents pays ; il discute des problèmes sur lesquels le conseil des ministres n'a pu progresser. Du fait des fonctions de ses membres, il a pris un poids important ces dernières années.

— le Parlement européen : il comprend actuellement 128 membres désignés par les Parlements nationaux sur la base d'une représentation des Etats, proportionnelle à leur population. La RFA, la France, l'Italie et la

Grande-Bretagne ont chacun 36 représentants ; la Belgique et les Pays-Bas, chacun 14 ; le Danemark et l'Irlande chacun 10 ; le Luxembourg, 6.

— la Cour de Justice : elle comprend 9 juges désignés pour six ans, d'un commun accord, par les gouvernements. Elle veille à l'application des traités. Elle peut être amenée à traiter des plaintes déposées par des Etats, des sociétés ou des individus.

#### LE MÉCANISME DES PRISES DE DÉCISIONS

La commission européenne possède l'initiative de la politique communautaire. Le Conseil des ministres se prononce sur proposition de la Commission. Le rôle de la commission est donc de préparer les discussions du Conseil ; ce rôle est important : le conseil des ministres ne peut prendre ses décisions à la majorité que dans le cas où ces décisions sont conformes aux propositions de la commission.

La procédure de prise de décision suit le schéma suivant :

- 1) Proposition de la commission,
- 2) Consultation du Parlement,
- 3) Le Conseil des ministres prend une décision.

Le conseil est souverain si cette décision est prise à l'unanimité ; si elle est prise à la majorité, elle doit être conforme aux propositions de la commission.

4) La commission établit les textes d'application des décisions du conseil.

Précisons que la commission est assistée par des comités de gestion : il s'agit d'organes consultatifs composés de représentants des gouvernements pour discuter de projets particuliers. Si l'avis de la commission est contraire à celui de la majorité qualifiée (41 sur 58) du conseil de gestion, le conseil des ministres est saisi et peut modifier la décision de la commission.

### Les pouvoirs du Parlement

Dans la législation actuelle, le rôle du Parlement est limité. Il peut théoriquement censurer la commission : en fait, cette procédure n'a jamais été appliquée, la commission ne donnant d'avis qu'après de longues consultations des différents gouvernements.

Le Parlement gère les crédits communautaires. Depuis 1975, les pouvoirs du Parlement en matière budgétaire se sont accrus : il gère les crédits de fonctionnement des institutions, les crédits du fonds social européen, les crédits affectés à la recherche. L'ensemble de ces crédits représentait en 1976 19 % du budget communautaire. Pour le reste des crédits, ils résultent de l'application des traités, la plus large part étant affectée à la garantie des marchés agricoles. Depuis 1975, le Parlement a le pouvoir de rejeter globalement le budget. Il peut formuler des amendements sur la partie résultant de l'application des traités : ces amendements ne peuvent être acceptés qu'à condition de ne pas accroître les dépenses communautaires et de ne pas être rejetés par le Conseil des ministres statuant à la majorité qualifiée.

#### L'ELECTION AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Par une décision du Conseil du 20 septembre 1976, approuvée par l'ensemble des Etats membres, l'élection du Parlement se fera au suffrage universel direct. La RFA, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne auront chacun 81 députés ; les Pays-Bas 25 ; la Belgique 24 ; le Danemark 16 ; l'Irlande 15 et le Luxembourg 6.

Ce changement du mode de désignation du Parlement ne change rien, sur le papier, aux pouvoirs de ce Parlement. Ceci dit, nul ne doute que, par l'élection au suffrage universel, le Parlement européen se verrait confier un poids particulier. C'est en particulier ce que souhaite le gouvernement allemand qui a exprimé le vœu que le Parlement, ainsi «revêtu d'une nouvelle légitimité», «voit ses pouvoirs s'accroître». Pour cela,

il faudrait modifier les traités, ce qui implique un accord de tous les Etats membres.

Un tel accord serait sans doute difficile à réaliser, tant la crise accroît les disparités entre les différents impérialismes. Mais parallèlement, les pressions américaines, particulièrement dans le domaine monétaire, poussent les pays d'Europe à resserrer leurs liens.

Telles sont les tendances contradictoires que l'on a vu s'affronter lors de la discussion — non close — sur la définition d'une monnaie européenne commune. Les pays faisaient des propositions diverses selon que

leur monnaie était forte (RFA, Bénélux) ou faible (Italie, Grande-Bretagne). Les institutions communautaires ne permettant pas de prises de décision imposées aux Etats, un accord laborieux est en cours de discussion mais, par exemple, rien ne garantit la participation britannique à la zone de stabilité monétaire en Europe.

Des projets visant à favoriser les prises de décisions majoritaires ont été présentés par la commission, le problème de l'unanimité se trouvant particulièrement accentué par l'entrée prévue de trois pays de l'Europe du Sud.

### La réforme des institutions

A l'heure actuelle, le processus de construction de l'Europe politique est bloqué par le principe de l'unanimité des décisions. Le conseil des ministres ne peut prendre de décision à la majorité que si l'ensemble des pays est d'accord pour suivre cette procédure : en d'autres termes, c'est à l'unanimité que le conseil doit décider de statuer à la majorité ! Lorsque cette procédure est adoptée, c'est donc soit qu'il s'agit de décisions secondaires, soit que les pays concernés se sont préalablement mis d'accord par des concessions réciproques.

Le problème de cette règle de l'unanimité est remis sur le tapis à propos de l'élargissement projeté : s'il est difficile de prendre des décisions unanimes à neuf, à plus forte raison le sera-t-il à douze. On a déjà en tête les laborieux «marathons» qui se déroulent périodiquement, notamment sur les questions agricoles.

La commission européenne a fait à ce sujet des propositions précises pour un changement des institutions européennes : d'une part, «la règle selon laquelle tous les Etats membres sont présents dans toutes les institutions et organes des communautés, doit être maintenue». Parallè-

lement à cette affirmation de principe, la commission propose :

— de «remplacer l'unanimité par la majorité qualifiée dans un petit nombre d'articles des traités où l'exigence de l'unanimité (actuellement stipulée) ne paraît pas objectivement justifiée.» Ce qui implique donc une modification des traités, qui devrait être ratifiée par tous les Etats membres ;

— d'aménager les traités de manière à stipuler que la commission exerce les compétences de gestion et d'exécution, à moins que le Conseil n'en décide autrement, ce qui accroîtrait de fait les pouvoirs de la commission, aux dépens de ceux des Etats membres.

Sur ces questions, Giscard n'a pas pris de position nette. Il s'est borné à dire que «la communauté devra s'interroger sur les conséquences à tirer d'un nouvel élargissement pour assurer un fonctionnement efficace de ses institutions.» Rien de plus précis. Un flou qui s'explique probablement en grande partie par les obstacles que mettrait le RPR à une réforme qui

accroîtrait par trop le pouvoir des institutions communautaires.



## LUTTES OUVRIERES

LA CGT PERD ENCORE  
DES VOIX  
AUX ELECTIONS  
A  
RENAULT-BILLANCOURT

La CGT a enregistré un nouveau recul aux élections professionnelles à Renault-Billancourt.

Les élections de délégués du personnel au mois de janvier dernier avaient déjà vu un recul de la CGT qui passait de 72 % à 67 %. Cette fois, il s'agissait des élections au comité d'entreprise ; la CGT recule encore de 2 %, passant ainsi à 65 %. Ces voix se sont reportées sur la CFDT, mais aussi sur FO.

Bien que restant largement majoritaire dans cette usine qui fut longtemps la «citadelle ouvrière», la

CGT poursuit donc son déclin relatif. Chaque nouvelle élection est l'occasion de nouvelles pertes pour elle. Les dirigeants actuels de la CGT sont étrangement muets sur ces résultats.

L'ouverture préparatoire au 40<sup>e</sup> Congrès confédéral ne semble donc pas être suffisante pour enrayer le recul continu de la CGT depuis plusieurs années. Il est évident que ce phénomène est à rapporter au mécontentement croissant des travailleurs face à la politique suivie par la direction de la CGT au service du PCF.

Près de Villefranche  
sur SaôneDES TRAVAILLEURS  
AGRICILES EN LUTTE  
CONTRE LE CHOMAGE  
AU DOMAINE DE PIZAY

27 travailleurs agricoles du domaine de Pizay sont entrés en lutte contre le morcellement du domaine que préconise la SAFER de Rhône-Loire. En 1974, une société canado-américaine, la Seagram, achetait le domaine situé sur la commune de St Jean d'Ardières près de Belleville sur Saône. Aujourd'hui, cette société, vient de revendre, réalisant par le jeu de la spéculation foncière un bénéfice de 500 millions de francs anciens. Un premier compromis de vente a été passé avec 24 acheteurs. La SAFER, faisant jouer son droit de préemption, rachète le domaine, mais n'en envisage pas moins de le morceler. Dans cette opérations, les 27 travailleurs du Pizay n'ont rien à gagner, au contraire ; le morcellement du domaine, c'est pour eux la perte de l'emploi et du logement. C'est pourquoi ils ont engagé la lutte et appellent au soutien et à la solidarité des travailleurs. Nous publions aujourd'hui le texte d'une intervention faite à une réunion de soutien par la cellule du PCR ml de Belleville :

«Aujourd'hui, une lourde menace pèse sur l'emploi des 27 salariés de domaine de Pizay. La multinationale Seagram, après avoir retiré de juteux profits de l'exploitation des travailleurs de Pizay, préfère maintenant investir ailleurs. En rétrocédant le domaine et en le morcelant, la Safer condamne les 27 salariés à venir grossir les rangs des chômeurs.

La Safer, en répartissant le domaine soit en lots d'agrandissement, soit d'installations, nous désigne quel type d'exploitation elle entend favoriser : exploitation de moyenne importance capables de s'affronter dans le cadre de la compétition et de la restructuration capitalistes, étant sous-entendu que celles qui ne correspondront pas à ces critères seront éliminées. Afin de mettre toutes les chances de son côté pour mener à bien cette restructuration, la bourgeoisie tente de limiter au maximum les concentrations de salariés dans l'agriculture, voulant ainsi éviter les possibilités de lutte. La lutte exemplaire des salariés de Pizay en 1974 est sans doute un

élément de la décision rétrograde de la Safer.

Quant au Crédit agricole, il bénéficie de cette rétrocession en récupérant le financement des nouvelles exploitations au détriment des banques privées. Pour la troisième banque mondiale qu'est le Crédit agricole, cette opération se situe dans le cadre de son extension qui vise à prendre le contrôle total du monde agricole et de plus en plus aujourd'hui, d'autres secteurs.

Les luttes intestines de la bourgeoisie pour savoir qui s'accapara la rente foncière n'intéressent pas les 27 salariés de Pizay. Celles-ci se font au détriment de leurs intérêts. Ils ont choisi la lutte en exigeant le non-démantèlement du domaine et le maintien sans dégradation de leurs conditions actuelles.

Le PCR ml soutient la jute lutte des travailleurs de Pizay et appelle les ouvriers et les paysans à la mobilisation.

Seagram, Safer, la seule solution, c'est la lutte !

Vive la lutte des salariés agricoles de Pizay !

Corr. Belleville

## Mines de potasse d'Alsace, après 6 semaines de lutte

«NOUS N'ACCEPTONS PAS  
D'ACCORD AU RABAIS !»

Mines de Potasse d'Alsace : après 6 semaines de lutte : «Nous n'accepterons pas d'accord au rabais !» Le 27 septembre, 90 à 95 % du personnel des mines de potasse d'Alsace faisaient une grève de 24 heures. Depuis, 6 semaines se sont écoulées et les mineurs unanimes poursuivent la lutte. Unis autour d'une revendication : «Nous voulons 2 893 francs de prime annuelle de chauffage au 1<sup>er</sup> juillet comme au charbonnage de France».

Pourquoi comme aux Charbonnages de France ? «Parce que, depuis 1894, la prime de chauffage aux M.D.P.A. a toujours été revalorisée de la même manière, en parité avec les Charbonnages.»

Depuis, Billet, PDG des mines, intransigeant, cynique et provocateur à souhait, continue d'affirmer : «Les mineurs de la potasse sont des privilégiés.» Vaine tentative de dénigrement de la lutte : les travailleurs alsaciens savent bien que bon nombre de mineurs de la potasse gagnent moins de 2 500 F par mois. Et ce, au risque de leur vie : plus de 900 d'entre eux ont été victimes d'accidents mortels du travail, véritable assassinat du capital. Vaine manœuvre de division patronale : après six semaines de lutte, de grèves tournantes, les mineurs tiennent bon. Vendredi, ceux de la mine «Marie-Louise» l'ont prouvé. Durant trois heures, 200 d'entre eux ont bloqué la ligne du

chemin de fer Strasbourg-Bâle. En soutien, le reste du personnel, comme un seul homme, a débrayé. Le même jour, une délégation de l'intersyndicale était reçue au ministère de l'Industrie. Un sous-fifre du ministère a déclaré à cette occasion : «Le ministère est en train de réfléchir. Rien n'est fait.» L'intersyndicale, pour sa part, reste sur des positions fermes. A la sortie du ministère, elle a exprimé clairement : «Les chiffres avancés par la direction fédérale des mines restent nettement insuffisants. Nous n'acceptons pas un accord au rabais.» On est loin du compte en effet puisque Billet propose 2 300 F, «pas un sou de plus» ajoute-t-il. «Il bluffe» dira un mineur vendredi 17 au soir, «c'est vrai que, malgré la remise sur rail des négociations, le terminus n'est pas encore en vue mais le train de notre lutte n'est pas prêt d'arrêter sa course» poursuivra-t-il. La prochain-



ne réunion syndicats patrons des mines devait avoir lieu ce mardi. Côté direction, l'intransigeance et le jeu de cache-cache entre patron et gouvernement continuent. Le PDG des mines affirme : «Nous appliquons les positions du gouvernement et nous ne pouvons aller au-delà.» Plan Barre, consignes de blocage des salaires oblige. Dans le même temps, le ministère de l'Industrie ajoutait : les positions du gouvernement n'ont pas changé. «Les propositions faites par la direction des mines (2 300 F) doivent être de

nature à satisfaire les mineurs.» Bref, patrons et gouvernement, tout en se réfugiant l'un derrière l'autre, font preuve d'une volonté commune : faire des économies sur le dos des travailleurs. Côté mineurs, la détermination à remporter la victoire, à obtenir les 2 897 F de prime de chauffage n'est guère entamée au contraire. Billet pensait sans doute que l'arrivée des salaires, moindres que ceux des mois précédents, aurait un effet démobilisateur !

Correspondant

Sopad Nestlé (Paris 19<sup>e</sup>)

## NON A LA FERMETURE

Le 15 novembre, vers 15 heures, direction générale et Comité central d'entreprise visitaient l'établissement.

A l'appel de la CFDT, dès 14 heures, le personnel se rassemblait en vue d'exprimer ses inquiétudes face à la fermeture prochaine, l'usine de Paris étant déjà en cours de remplacement par l'usine d'Istancourt (St Quentin-Aisne).

Une centaine de personnes (sur 600) étaient présentes. D'autres, avant de partir, avaient discuté et signé la pétition.

Bien que près d'un tiers du personnel soit immigré, peu d'entre eux étaient là de peur de perdre leur carte de séjour, mais aussi, par l'action de deux délégués CGT immigrés qui leur avaient déconseillé de participer.

Le PCF et la CGT n'avaient pas attendu cette action pour «réagir». H. Fizbin, ex-tourneur SOPAD, avait écrit à Chirac et était passé aux actualités régionales... «actions d'éclat» qui laisse la majorité du personnel sans illusion.

La CGT avait bien sûr appelé au rassemblement national de la Trinité (en même temps) pour so disant passer devant la presse et la télévision. Puis en dernière seconde, sou-



tenait l'appel de la CFDT... le personnel ayant trouvé là son intérêt...

Après une longue attente, ces messieurs du CCE arrivèrent vers 15 h 45, accompagnés du directeur technique qui se fit rapidement remarquer par un mépris pour les travailleurs, ce qui lui valut des questions très vives pendant trois quarts d'heure, questions agrémentées par diverses prises de parole CGT-CFDT. Celles-ci exigeaient une réponse de la Direction et lirent une motion du CCE qui sera trans-

mise à la presse et aux pouvoirs publics.

Le directeur se contentera de dire : «Vous aurez le plan de fermeture en mars 1979.»

Un élu CFDT-Paris l'interrompra violemment : «En mars 1979, Itancourt (qu'il a visité) sera égal à deux tiers de Paris. Sopad pourra donc licencier sans s'inquiéter de sa production.» Le Directeur ne le contredira pas. Pour seule réponse, il incitera le secrétaire du CCE (élu CGT-Paris) à faire reprendre le travail... Il s'exécutera

sous les huées. Devant l'attitude des trois délégués CGT, le personnel leur demanda sérieusement des comptes.

Rapidement, les travailleurs tireront le bilan de cette action. Grande unité CFDT inter-usines, l'action n'est qu'un début ; car la direction se moque de nous. Une question reste : les directions syndicales vont-elles faire de nouvelles propositions de lutte ? Il reste peu de temps.

Cor. 19<sup>e</sup>

# CONTRE LES 2x8, MOUVEMENT DE GREVE A USINOR-DUNKERQUE

● Lundi, s'est tenu à 13 heures, devant les grands bureaux d'Usinor Dunkerque, un meeting organisé par l'intersyndicale CGT-CFDT-FO. Il regroupait près de 2 000 travailleurs d'Usinor. Arrivés en manifestation, chantant l'*Internationale*, les grévistes de SEM (service entretien), les secteurs Mataggio,

Le responsable CGT Laouette prend d'abord la parole et commence par replacer le problème d'Usinor Dunkerque dans le cadre de la sidérurgie nationale et internationale et rappelle la lutte de la CGT pour les nationalisations.

Il explique la situation à Dunkerque : « On ne doit pas accepter de produire plus avec moins de personnel et moins de salaire. Si Usinor veut produire 8 millions de tonnes, il devra payer et embaucher. » Il rappelle que 39 arrêts de travail se sont déjà produits — dont des journées d'action pour lutter contre la restructuration —, « cela doit se poursuivre ». Comment lutter ? « L'unité CGT, CFDT, FO est importante mais ce qui est fondamental, c'est l'unité des travailleurs pour lutter contre Usinor. C'est équipe par équipe, secteur par secteur, qu'il faut décider de la grève. Le syndicat doit coordonner et organi-

ser. » Reprenant des justes exigences des travailleurs d'Usinor, qui ont subi les échecs des grèves précédentes, il affirme : « Les luttes doivent être mieux organisées dans les ateliers. Nous disons non aux actions minoritaires, oui aux actions de masse telles qu'elles se développent aujourd'hui contre les 2x8. »

Le responsable CGT, Claude Bernard, prend ensuite la parole pour expliquer comment se passe la restructuration à Usinor Dunkerque :

- dégraissage des effectifs, (et ce, malgré les mutations de Denain et d'ailleurs),
- non remplacement des départs,
- mutations dans d'autres secteurs,
- augmentation de la production,
- diminution du pouvoir d'achat des travailleurs.

Et pour aboutir à cela, la direction tente de diviser les travailleurs en procé-

aciérie et Hauts Fourneaux viennent grossir les rangs des travailleurs descendus des bus, bloquant la porte. Des femmes de travailleurs sont venues soutenir le mouvement de lutte qui démarre à Usinor. Une pancarte annonce la couleur : « Non aux 2x8, augmentation des salaires. »

dant au coup par coup : entre les secteurs fabrication et entretien, entre différents autres secteurs de l'entreprise, entre malades et bien portants (établissements d'un « profil » médical, et aussi en frappant d'abord les travailleurs les plus combattifs de licenciement individuel ou de mutation. Pour cela, la CFDT propose l'unité syndicale, le retour aux 40 heures, la lutte pour la 5<sup>e</sup> équipe, la lutte contre les 2x8, dans la mesure où c'est la première phase dans la restructuration et que si elle passe, le reste passera.

« Tous les travailleurs doivent soutenir cette lutte contre les 2x8. C'est la première lutte à mener contre la restructuration. »

Le délégué FO, lui aussi, (une fois n'est pas coutume, se prononçait pour la poursuite de l'action engagée sur les revendications des travailleurs. En conclusion, les propositions de

l'intersyndicale étaient données :

- poursuivre les luttes atelier par atelier,
- 50 réunions d'information doivent se tenir dans la période et pour cela, deux points chauds : mercredi et jeudi, pour le comité d'établissement, le jour de la réunion des délégués avec la direction.

Après ce meeting, de nombreuses questions restent posées, en particulier sur la menace de lock-out que fait planer la direction. La réflexion d'un délégué CGT est-elle partagée : « S'ils lock-outent, c'est la grève totale ? » Cependant, le changement dans le style CGT et FO peut être considéré comme un bon signe, de même que l'unité syndicale qui arrive à se maintenir.

Mais les reculs aux dernières élections professionnelles de ces deux syndicats ont certainement contribué à ce revirement de langage.

Corr. Dunkerque

## CGT, CFDT, PC, PS... ET LES TRAVAILLEURS IMMIGRES : UNE PLATE-FORME QUI IGNORE LES LUTTES

● En convoquant lundi après-midi une conférence de presse pour présenter leur « plate-forme revendicative sur les problèmes de l'immigration », un certain nombre d'organisations au premier rang

Bien sûr, dans cette plate-forme qui traite des « droits au séjour et aux libertés, des logements et des foyers, et de la formation », un certain nombre de points, pris isolément, ne sont pas faux... Les signataires demandent par exemple l'arrêt des poursuites, l'annulation des arriérés de paiement, le statut de locataire pour les résidents des foyers...

Cela dit, il existe depuis quatre ans dans les foyers Sonacotra une lutte qui regroupe aujourd'hui 45 000 résidents, et qui a mis au point une plate-forme détaillée. Aucune référence n'y est faite, et pour cause. Depuis 4 ans, la quasi-totalité des organisations signataires s'est opposée aux revendications des foyers Sonacotra, à l'organisation que se sont donnée les résidents. Récemment encore, des avocats CGT ont défendu devant les tribunaux non pas l'annulation des arriérés et des poursuites, mais ont négocié de vagues engagements d'arrêt des poursuites en échange

d'une reprise du paiement et des « arriérés » ! Cette tactique a donné toute latitude à la Sonacotra pour faire procéder à des expulsions, comme à Gennevilliers, par exemple. Plus généralement, le PCF a toujours dit que les revendications des résidents étaient démagogiques, et qu'il fallait arrêter la lutte, sous peine de se voir réprimer...

En fin de compte, ce qui ressort de toute cette plate-forme, c'est une volonté de négocier à la place des résidents, à deux niveaux. Directement d'abord, en tant qu'orga-

desquelles on retrouve l'USRP CGT, l'URP CFDT, le PCF et le PS ont réalisé un exploit : pendant deux heures, elles n'ont pas prononcé une seule fois le mot « Sonacotra ». C'est déjà tout un programme...

nisations syndicales, et aussi par le biais de « comités de résidents démocratiquement élus », car de toute évidence, pour les signataires de la plate-forme, les comités actuels ne sont pas représentatifs (on parle au futur de ces comités de résidents « démocratiquement élus »...)

Samedi, les résidents étaient dans la rue, par milliers, pour dire ce qu'ils pensaient des mesures racistes de Stoléro. *L'Humanité*, dans sa grande commisération, a accordé à cette manifestation un petit carré de deux centimètres de côté ! Par ailleurs,

elle mettait à la une la campagne du PCF, et une réunion qui aurait rassemblé 600 personnes ! La différence entre ces deux événements, c'est que la réunion était présidée par Madeleine Vincent !

Ses propositions ? Demander à rencontrer Stoléro, rencontrer les 4 groupes parlementaires le 23 novembre... Déjà, le 11 juillet, une rencontre avait eu lieu avec Stoléro, et comme par hasard, trois jours après la manifestation des résidents, à laquelle les signataires n'avaient pas participé ! Et dans les quartiers, comme à Paris 20<sup>e</sup>, le PCF a retiré sa signature d'un tract unitaire, appelant à une mobilisation contre la semaine de Stoléro... Il avait sa propre campagne à faire...

De toute évidence, cette plate-forme vise à mettre ces organisations en position d'interlocuteurs « valables », à la place des immigrés qui luttent.

Monique CHERAN

### Dossiers de l'écran : appelez S.V.P.

Ce mardi soir, les dossiers de l'écran seront consacrés aux travailleurs immigrés. Pour les représenter sans doute, Stoléro a fait, entre autre, appel au PCF, qui depuis des années, fait tout pour saboter leurs luttes. Non, le PCF ne représente pas les travailleurs immigrés ! Protestons en appelant très nombreux au cours de l'émission !

## Sescosem (St Egrève)

### Pour les 2 800 F minimum, l'atelier « masque » occupé depuis le 25 octobre

A l'usine Thomson-CSF Sescosem de Saint Egrève depuis le 25 octobre 1978, le service « masque » est en grève complète et reconductible. Qui sont ces personnes travaillant au masque et qu'est-ce que le service « masque » ? Il s'agit du cœur de la fabrication des circuits intégrés (circuit MOS, VLSI microprocesseurs). Quel travail leur demande-t-on et dans quelles conditions ? C'est un travail très délicat, utilisant un matériel hautement sophistiqué, nécessitant des manipulations complexes. Ce travail se faisant dans des salles blanches : une salle blanche, c'est un lieu clos sans fenêtre, à l'abri des poussières et du soleil, en lumière rouge, climatisée à 18° où l'air est recyclé. Le port d'une cagoule en nylon recouvrant le corps des pieds à la tête, ainsi que des gants en nylon sont obligatoires. En fait, ces personnes qui réalisent ce travail sont P1 S (c'est-

à-dire OP 1 au féminin). A titre d'information, le salaire moyen de cet atelier est de 2 773 F. Ceci recouvrant les catégories OS, PS 1 et A T (certaines personnes ayant jusqu'à 15 ans d'ancienneté). Leurs revendications sont les suivantes : un salaire minimum de 2 800 F, avec une augmentation minimum de 100 F par personne. Une prime de port de cagoule de 150 F. Une refonte du système de classification permettant une reconnaissance de leur qualification professionnelle.

Cette lutte pose le problème de la reconnaissance de la qualification professionnelle des nouvelles OS de l'industrie du semi-conducteur en France, qui nécessite une haute qualification sans le reconnaître et sans la rémunérer à sa juste valeur.

Section syndicale  
CFDT  
et service « masque »  
en lutte



### ● Caen : deux manifestants condamnés

Deux des manifestants interpellés à Caen lors de la manifestation de vendredi dernier ont été jugés en audience de flagrant délit. Ils étaient inculpés en vertu de la loi anti-casseur.

Un jeune charcutier sans emploi, accusé d'avoir brisé des vitrines, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis. Au cours des affrontements avec la police, 26 personnes avaient été interpellées.

### ● Chantiers de la Seyne (Var) : 4 militants mis à pied huit jours !

Quatre travailleurs, responsables syndicaux, des chantiers navals de la Seyne sur Mer (Var) viennent d'être mis à pied par la direction, pour avoir organisé mercredi dernier une journée « portes ouvertes » destinée à faire connaître à la population locale les problèmes d'emploi auxquels sont confrontés les travailleurs dans le secteur de la réparation navale. Selon la direction, les responsables syndicaux se sont rendus coupables de « violation de la propriété privée ».

# Rebelles n° 12 vient de paraître



Dans les CET, les lycées, les entreprises



N° 12 Novembre 1978 4 f

## SOMMAIRE

- P.3** Rebelles, un journal qui vit
- P.5** Au fil de l'actualité
- P.7** Bientôt 2 millions de chômeurs, ça suffit !
- P.9** Elles témoignent...
- P.10** Les lycéens et collégiens dans la rue
- P.12** Mesures Beullac :  
• L'école de la crise  
  
Dossier luttes lycéennes  
• Seine Saint Denis  
• Rombas (Lorraine)  
• Rennes, Grenoble  
• Blois
- P.14** International  
  
• Camp David : Sadate capitule  
• Le Cambodge face à l'agression vietnamienne  
• Des bombes soviétiques contre le peuple érythréen
- P.20** Histoire  
• Le 11 novembre 1918
- P.22** Culturel
- P.23** Iran :  
• Le Shah aux abois
- P.24** Désormais, Rebelles paraîtra la 1<sup>ère</sup> quinzaine de chaque mois. Le N° 13 paraîtra donc à la mi-décembre. Vos lettres ou vos articles doivent nous parvenir avant la fin du mois précédent. Au-delà de cette date, ils ne pourraient pas être publiés.

**Demande de contact avec l'Union Communiste de la Jeunesse Révolutionnaire**

A retourner à : Rebelles  
57 rue Ordener - 75018

Nom .....  
Prénom .....  
Profession .....  
Adresse .....

**Abonnement**

Un an ..... 30 F  
Abonnement de soutien ..... 50 F

A retourner à : Rebelles  
57 rue Ordener - 75018

Nom .....  
Prénom .....  
Profession .....  
Adresse .....

## INFORMATIONS GENERALES

### 400 adeptes d'une secte US se suicident collectivement

## LA POURRITURE DE LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

Cinq Américains parmi lesquels un député démocrate de Californie et des journalistes de télévision, ont été assassinés samedi 18 novembre sur la piste d'un aéroport de Guyana, après avoir visité le village de la secte religieuse intitulée «Le Temple du peuple». Le chef de cette secte, fondée en 1965, un certain Jim Jones un notable de la banlieue de San Francisco. Après une affaire de mœurs, il émigre au Guyana et fonde ce village dans la jungle Jonestown, avec des lettres de garanties de diverses personnalités américaines, comme la femme de Carter. Dans ce village près d'un millier de disciples de la secte sont contraints à des travaux épuisants, soumis à des tortures physiques et psychiques comme la flagellation collective au moindre écart ; par exemple, pour ne pas avoir écouté avec assez d'attention le sermon de Jones, un disciple pouvait recevoir jusqu'à cent

coups de bâton ! Nombreux restaient sur le tapis avec des fractures. C'est en allant vérifier sur place la situation dénoncée par plusieurs disciples que le parlementaire US a été tué. Par la suite les forces de sécurité du Guyana ont découvert plus de 400 cadavres : sur ordre de Jones les adeptes se sont livrés à un suicide collectif, en imposant l'administration de poison. Ceux qui refusaient étaient abattus, les enfants piqués ! La secte de Jones se réclamant d'un message à la fois mystique et fasciste : en réclamant l'abolition des classes, pour attirer de nombreux jeunes désorientés, Jones leur proposait de tenter une expérience communautaire de types fasciste avec pour «substitut» essentiel la religion de Jones. Il avait recruté plus de 1 200 adeptes dans la banlieue de San Francisco. Ceux-ci devaient ramener de l'argent à la secte en travaillant, et en récupé-

rant auprès de leurs parents sous tous les prétextes. Cette secte n'était pas la seule en Californie, où on compte 12 temples divers et un nombre incroyable de sectes. Celles-ci jouissent de l'immunité fiscale, encouragement notoire à leur développement. Pour les USA on compte près de deux cents sectes de ce genre, des sous-produits typiques de la société américaine, révélateurs de la crise idéologique qui la secoue de plus en plus, au fur et à mesure que les contradictions qui s'exercent sur l'impérialisme US s'exacerbent. Inspirées, voire téléguignées des USA, de nombreuses sectes fourmillent également en Europe et notamment en France, où on recense près de cent. Certaines pratiquent l'automutilation sacrificielle. Par exemple un membre de la secte du Soleil s'est crevé les deux yeux en hommage au Soleil, à Nice. Un

autre s'immole par le feu à Chamalières, la municipalité de Giscard... Les sectes sont nombreuses dans la région de Nice, en Auvergne et dans la région parisienne. Tant aux USA qu'en France, ces sectes peuvent développer leurs activités nocives sans être interdites par les gouvernements qui y trouvent des avantages : elles jouent sur le dégoût d'une société pourrie, sur l'importante crise idéologique dans tous les secteurs où la morale traditionnelle est brisée (famille, emploi) elles exploitent à fond l'absence de perspective chez les jeunes pour diffuser l'anti-communisme et le fascisme, et appeler au renforcement de la dictature de la bourgeoisie. Ormis quelques «bavures» qu'elle ne peut faire moins que réprouver, la bourgeoisie s'arrange pour l'essentiel de sectes finalement bien commodes.

Pierre PUJOL

## Quimper : 27 000 manifestants contre la centrale de Plogoff

27 000 manifestants ont, une nouvelle fois, exprimé samedi à Quimper, l'opposition de la population à la centrale nucléaire prévue à Plogoff, sur la Pointe du Raz. L'occasion : la tenue du Conseil général du Finistère qui lui aussi s'apprête à donner son avis sur le choix du site. Les flics auront plus qu'à l'accoutumée, dans le Finistère, joué à la provocation. Contrôle de toutes les voitures pénétrant dans la ville, plusieurs accès interdits. La délégation du Pellerin aura de ce fait un retard. Puis quadrillage policier sur tout le centre-ville durant la manifestation. Les manifestants passèrent sur un kilomètre, le long d'une file de

CRS la matraque au poing. L'impression en était de passer sous des fourches caudines. Des slogans furent lancés à ce moment, de nouveaux slogans apparurent. Ainsi : «Nucéaire, profit du capital» ou «Exilés à Paris, irradiés au Pays, c'est la loi du profit». Plusieurs fois le plan des flics faillit réussir, lorsque par exemple un groupe de manifestants crachèrent aux pieds des CRS. L'affrontement ne fut évité que grâce au Service d'ordre des CLIN qui retinrent eux-mêmes les CRS les plus impatients. Il n'y eut pas comme à l'accoutumée à Brest une seconde manifestation menée par ceux qui ne croient plus à

la légalité face au pouvoir. Le consensus avait été fait auparavant entre toutes les organisations. Les CRS eux-mêmes défendirent la préfecture de Quimper, symbole du diktat capitaliste dans le Finistère. Ils ne pénétrèrent jamais à Plogoff. En juin 75 déjà, durant trois jours et trois mois, ils se heurtèrent aux barricades hérissées de fourches tenues par les habitants de Plogoff et durent renoncer. Aujourd'hui encore à Plogoff, on sait que l'on tiendra à l'aide des compatriotes. Ils chantèrent samedi sur l'air du Déserteur de Boris Vian : «Nous irons s'il le faut sur les routes de France, de Bretagne en Pro-

vence, nous clamerons bien haut : Refusez le nucléaire, refusez la mort lente. S'il le faut, des barricades nous les dresseront encore, nous ferons de nos corps un rempart formidable...» (la complainte de Plogoff). Cette chanson fortement applaudie engendra d'ailleurs un slogan : «Centrales nucléaires nous n'en voulons pas ! Par tous les moyens nous n'en aurons pas !» Il est évident que l'habitude qu'a pris le pouvoir d'ignorer les manifestations de masse a amené celles-ci à se déterminer d'autres formes de lutte. Cela est indéniable aujourd'hui à Plogoff.

J.J. KERFISSIEN

## Pour la défense des travailleurs immigrés : création de SOS-Refoulement

28 associations ou organisations ont décidé d'unir leurs efforts dans le cadre de «SOS - Refoulement» pour porter une aide concrète aux travailleurs immigrés. Elles ont adopté une plateforme dont nous publions des extraits : «Les travailleurs immigrés et leurs familles sont de plus en plus inquiets de leur avenir en France. Les menaces de licenciement et la réalité du chômage pèsent sur eux comme sur les travailleurs français (...). Le C.N.P.F. parle de réduire, d'ici 1985, d'un million le nombre des travailleurs immigrés en France. Des déclarations gouvernementales, bien que moins précises, vont dans le même sens. Un climat

d'insécurité est créé par des pressions exercées sur les immigrés pour les faire retourner dans leur pays, en particulier par les mesures Stoléro : des promesses fallacieuses comme la prime au retour et des obstacles mis à l'immigration familiale. Des pratiques administratives et policières visent à faire partir le plus grand nombre possible d'immigrés sous tous les prétextes (...). Cette évolution est dangereuse, parce qu'elle crée une ambiance de racisme, en faisant croire à la population française que les immigrés sont la cause du chômage, et parce qu'elle porte atteinte à des libertés fondamentales dont de-

main on privera aussi les travailleurs français. (...) C'est pourquoi, en mai 1978, 28 organisations françaises et immigrées ont constitué le collectif SOS-Refoulement. Il vise à faire échec, sur certains points précis, à la politique du gouvernement qui tend, sous une forme ou une autre, à obliger les travailleurs immigrés et leurs familles à rentrer dans leur pays d'origine (...). Pour ce faire, le collectif développera son action suivant deux axes complémentaires : D'une part la mise en place de permanences afin de recevoir les travailleurs en butte aux abus adminis-

tratifs et de mettre en œuvre des recours collectifs ; afin d'organiser, chaque fois que cela est utile, l'accompagnement des travailleurs pour le renouvellement de leurs papiers et d'avertir les travailleurs immigrés des mesures qui peuvent être prises contre eux. D'autre part, un travail d'information et d'élargissement par la mise en place de comités de quartier à Paris et en Province, des contacts avec la presse et la production d'un dossier noir.

Collectif SOS-Refoulement  
Maison des Travailleurs  
46, rue de Montreuil  
75 011 Paris

## Chine Le Renmin Ribao déclare : CRITIQUER LES ERREURS COMMISES PENDANT LA REVOLUTION CULTURELLE CE N'EST PAS CONTESTER LES RESULTATS DE CELLE-CI

Un débat se poursuit actuellement en Chine sur les prolongements de la victoire contre la bande des Quatre, et la nécessité de rectifier des erreurs commises à cause de leur influence. Ce débat qui fait l'objet de nombreux compte-rendu dans la presse chinoise donne lieu en France à d'amples commentaires de la presse bourgeoise, où Alain Jacob, du *Monde*, se distingue particulièrement. Ces commentaires visent à donner une image falsifiée de la réalité en Chine, à mettre en avant

Ainsi, *Le Monde* n'hésitait pas à annoncer à la fin de la semaine dernière, que «cinq gardes rouges avaient été exécutés». Le reste de la presse lui emboîtait le pas, les faits étaient donc établis ! Ce que précise la presse chinoise, c'est qu'il s'agit de cinq dirigeants des organisations de gardes rouges de Pékin poursuivis pour des persécutions injustes qu'ils auraient fait subir à des cadres et à des enseignants. Le lendemain, *Le Monde*, dans un article non signé cette fois, admettait qu'il n'y avait pas eu d'exécution.

En ce qui concerne la décision annoncée en Chine d'enlever leur étiquette aux droitiers de 1957, il ne s'agit pas souligne la presse chinoise, de réhabiliter en quoi que ce soit les actes par lesquels ceux-ci s'étaient effectivement opposés en 1957, à la construction du socialisme en Chine. L'Agence Chine Nouvelle décrit ainsi la politique poursuivie à l'égard des «droitiers» par le PCC : «La victoire sur les droitiers consolida la dictature de prolétariat et assura la continuation de notre

révolution et de notre édification socialistes. Dans la lutte, le président Mao et le Comité central du Parti adoptèrent toute une série de principes et de mesures politiques consistant à combiner la clémence et la sévérité, à traiter différemment les droitiers, à les éduquer et à les rééduquer afin qu'ils changent de position et transforment les facteurs négatifs en facteurs positifs, et à les débarrasser de leurs étiquettes par groupes et par étapes, de sorte qu'ils continuent de servir le socialisme». Cette politique est une constante de la politique du PCC depuis des dizaines d'années qui s'est traduite notamment par cette volonté de redonner des responsabilités à des cadres du Parti ou de l'Etat qui, bien qu'ayant commis de graves erreurs, avaient effectué une auto-critique et avaient développé un travail à la base pendant une période prolongée. Selon le *Renmin Ribao*, ce mouvement de réinsertion des anciens droitiers, qui a commencé de 1959 à 1964, a été arrêté sous l'influence des Quatre et de Lin Biao. Mais la décision prise à leur

l'idée d'un retour en arrière, d'un processus de retour au capitalisme. Ce sont leurs espoirs que ces gens-là entendent ainsi présenter comme la réalité.

Nous savons que le socialisme se construit et se consolide en Chine à travers une lutte de classes de grande ampleur à travers un large débat mené au sein du Parti, au sein des masses. Mais, si l'on veut se forger un point de vue, il est impossible de se fier à des citations tronquées ou isolées de leur contexte, à des rapports fabriqués avec des on-dit.

égard aujourd'hui n'est nullement une remise en cause de l'appréciation portée sur leur attitude en 1957.

Par ailleurs, la presse chinoise évoque la réhabilitation des cadres injustement sanctionnés pendant la Révolution culturelle. De son vivant le Président Mao lui-même avait tenu à corriger des erreurs commises à l'égard de dirigeants du Parti injustement critiqués : c'est ainsi qu'il avait assisté en personne aux funérailles de l'ancien ministre des Affaires étrangères Chen Yi. Un article publié la semaine dernière par le *Renmin Ribao* souligne que la réhabilitation de cadres victimes d'erreurs pendant la Révolution culturelle ne constitue nullement une remise en question de celle-ci ni du maoïsme, ni de la ligne du Parti communiste chinois. «Il faut cesser toutes les fausses accusations», il s'agit là d'un juste principe avancé par le Président Mao, dans le règlement de tout verdict non fondé... Le président Mao n'est plus aujourd'hui, mais si, découvrant que de fausses accusations

ont été portées contre des victimes innocentes, nous faisons la sourde oreille à leurs réclamations de justice, nous ne nous comporterions pas en défenseurs de la bannière du Président Mao».

L'organe du PCC poursuit : «L'aspect principal des mouvements politiques menés sous la direction du Comité central du Parti dirigé par le Président Mao est juste, mais à cause des perturbations de la ligne erronée, des jugements abusifs ont été prononcés au cours de ces mouvements... Il est purement et simplement erroné de considérer l'éclaircissement de cas abusivement jugés pendant la grande Révolution culturelle comme une contestation des résultats de celle-ci».

Ces positions contredisent tout à fait les «conclusions» de M. Jacob et ses collègues.

Nous reviendrons prochainement et de façon approfondie, sur ces questions concernant la réalité de la construction du socialisme en Chine.

J.P. CHAMPAGNY

### ● La Pravda : «Les MIG 23 sont très bien à Cuba...»

Dans un article de *La Pravda*, le gouvernement soviétique a enfin donné une réponse au sujet de l'affaire des Mig 23 qui avait empoisonné la rencontre de Brejnev avec une délégation des sénateurs américains. Selon le commentaire de *La Pravda* : «Ce sont des avions qui ont été et sont présents à Cuba et qui y resteront, indispensables pour protéger les intérêts légitimes de cet Etat souverain». *La Pravda* nie que cette livraison de Mig 23 ait quelque chose à voir avec l'accord de 1962 sur la dénucléarisation de Cuba. Brejnev veut-il ignorer que les Mig 23 peuvent être équipés de missiles nucléaires, ou bien est-ce une façon de faire comprendre aux USA que ceux qu'il a livrés ne le sont pas ?

En tout cas, pour *La Pravda*, la provocation vient de la presse américaine qui a publié la nouvelle «pour provoquer aux USA une vague de soupçons à l'égard de l'Union Soviétique, à l'heure où les négociations SALT sont entrées dans une phase décisive».

### Portugal : de cabinet en cabinet, pas de majorité en vue

Au bout de quatre mois de crise ministérielle au Portugal, le cabinet Mota Pinto, dont la composition a été rendue publique à la fin de la semaine dernière, ne semble pas pouvoir durer longtemps, faute de trouver une majorité parlementaire.

La crise ministérielle a commencé à la fin du mois de juillet, à la suite de la démission de Soarès et de la rupture de l'alliance entre le PS et les centristes. Contre le PS qui voulait imposer un cabinet socialiste homogène, le président de la République Eanes a d'abord tenté d'imposer le cabinet Nobre da Costa, composé largement d'hommes qui lui étaient liés, de technocrates. Ce cabinet a été renversé par les partis le 14 septembre.

Aujourd'hui, le cabinet Mota Pinto semble orienté encore plus à droite que le précédent. Le PS a immé-

diatement annoncé qu'il ne voterait pas pour ce gouvernement. Si le blocage se confirme, Eanes pourrait organiser des élections anticipées, ce qui ne serait pas favorable aux socialistes, dont l'influence électorale semble en déclin.

Il existe sur le papier une majorité arithmétique PS-PC, mais le parti de Soarès n'en veut pas, il a renoncé à une politique d'union de la gauche. Des élections anticipées qui sanctionneraient le déclin du PS permettraient de mettre sur pied une majorité franchement axée à droite. Aujourd'hui, le PS ne peut faire passer le programme d'austérité souhaité par la bourgeoisie, celui-ci étant contesté dans ses propres rangs. Les partis de droite seraient plus en mesure de le faire : c'est peut-être le but des manœuvres du Président de la République contre le parti de Soarès.

### ● Les experts de l'OPEP pour une hausse du prix du pétrole

La commission économique de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole vient de terminer ses travaux à Vienne. Les experts de l'OPEP se sont mis d'accord sur plusieurs points qui devraient être ratifiés par les gouvernements :

- D'abord un réajustement du prix du baril. Les experts estiment que depuis la fixation du dernier prix, à Qatar il y a deux ans, la baisse du pouvoir d'achat des pays exportateurs a été de 30 %.

- Ensuite, ils proposent la mise au point d'un système automatique de réévaluation du prix du baril. Ce mécanisme tiendrait compte de trois facteurs : l'inflation des produits importés par les pays producteurs, la variation des monnaies, notamment le dollar, et enfin l'évolution des prix des autres sources d'énergies.

Ce mécanisme automatique serait proposé aux ministres de l'OPEP pour une période de deux ou trois années.

### ● Le projet franco-égyptien d'usine d'armement remis en cause

A la suite de la décision de Sadate de congédier les dirigeants saoudiens du consortium arabe d'armement, la question se pose pour l'Arabie Saoudite de retirer ses capitaux du projet de construction d'une usine d'armement en Egypte.

La conférence de Bagdad à laquelle appartenait l'Arabie Saoudite et qui a recommandé des sanctions contre l'Egypte risque également d'avoir des répercussions sur le projet. Les constructeurs d'avions français sont inquiets de la remise en cause du projet dans lequel ils doivent investir la somme de 5 milliards de dollars pour la construction des mirages 2000. L'Egypte dans sa décision devra aussi tenir compte des pressions américaines. Le consortium qui réunit l'Egypte, l'Arabie Saoudite, le Qatar et les Emirats Arabes Unis s'est fixé pour but de doter les pays arabes d'une industrie d'armement qui ne dépende pas de l'étranger. La capitulation de Sadate pèse lourd en cas d'échec.

### ● Rhodésie (Zimbabwe) : Smith reporte son projet d'élections

Smith, chef des racistes de Rhodésie a annoncé officiellement le report des élections qu'il prétendait organiser avant la fin de l'année pour aller au terme du «règlement interne» qu'il avait tenté de mettre sur pied avec trois anciens dirigeants africains devenus collaborateurs du régime. Il reporte son projet à avril 1979. Cette nouvelle n'a rien de surprenant : le régime ne pouvait prétendre organiser des élections dans un pays où il ne contrôle plus que les zones urbaines. Cette décision accroît encore les contradictions du gouvernement actuel de Smith, puisque les ministres africains de Smith espéraient grâce à ces élections renforcer leurs positions. Désormais, il ne semble possible qu'il y ait des élections qu'après la chute du régime de Smith, pour sanctionner la victoire du Front Patriotique.

#### TCHECOSLOVAQUIE

Plusieurs personnalités tchécoslovaques ont lancé un appel pour soutenir Sabata, porte-parole de la Charte 77, arrêté le 1<sup>er</sup> octobre près de la frontière polonaise. D'autre part, le Bureau International du Travail a condamné le licenciement de plusieurs militants de l'opposition tchécoslovaque pour des raisons politiques.

#### TURQUIE

Luns, le Secrétaire général de l'Alliance Atlantique, a effectué la semaine dernière un voyage en Turquie

pour étudier l'aide économique que les pays de l'OTAN peuvent apporter à ce pays. Les USA viennent de reprendre leur aide militaire à la Turquie et commencent à réouvrir leurs bases.

#### ANGOLA

A la suite des attentats commis par l'UNITA, le gouvernement angolais a reconnu qu'il n'avait pas le contrôle du chemin de fer de Benguela (Zaire-Angola), dont la réouverture avait été prévue pour le 15 novembre à la suite de la réconciliation de Neto et Mobutu.

# LA SOLMER LOCK-OUTE 7000 TRAVAILLEURS

La direction de la Solmer à Fos-sur-Mer, (filiale de Sacilor et Usinor) vient de décider de la mise en chômage technique pour une durée indéterminée, de 6 300 salariés de cette entreprise et a procédé lundi midi à la mise en veilleuse de deux hauts fourneaux, opération qui devait être achevée ce mardi à 21 heures. Ce lock out devant durer, pour le moins une semaine, compte tenu des délais de remise en route des installations. Au total ce sont plus

de 7 000 travailleurs qui se voient lock-outés par la direction, compte tenu que les installations de la Solmer fonctionnent avec plus de 1 500 travailleurs d'entreprises extérieures.

La direction prétend ce chômage technique, «après un délai de réflexion poussé», par les nombreuses grèves tournantes entreprises par les travailleurs de la Solmer depuis le 6 novembre pour appuyer leurs revendications, précisément contre le chômage technique de

trois jours par mois que la direction imposait, opération qui concernait 5 000 travailleurs de l'entreprise.

La Solmer annonçait par ailleurs que cette mise en chômage technique ne serait pas indemnisée. En fait la direction risque fort de se mordre les doigts d'appliquer cette politique de lock-out, bien qu'elle ait opéré des tests de combativité des travailleurs concernés, par de semblables mesures prétextant à l'époque des travaux d'entretien opération qui vise à

adapter les effectifs à la production. en effet, lors d'une précédente journée d'action (le 19 novembre) dans la sidérurgie en Lorraine, les travailleurs de la Solmer avait massivement débrayé pour exprimer leur refus de telles pratiques, bien qu'ils ne devaient pas être associés à cette initiative.

En attaquant de façon détournée le droit de grève, la direction de la Solmer ne peut que développer la combativité des travailleurs.

## ● Après la catastrophe de l'Amoco Cadiz, opération de «sauvetage» simulée, peu concluante

«L'Esso Provence», pétrolier de 259 000 tonnes, a lancé mardi matin, à 4 heures précises, un appel de détresse, pour signaler à la station de surveillance maritime, qu'il était en difficulté au large d'Ouessant. Aussitôt, le remorqueur «Abeille Normandie» que le gouvernement loue actuellement à une société privée, intervenait. Cette opération visait à tester les capacités d'intervention du dit remorqueur, en cas d'une nouvelle catastrophe du genre de celle de «L'Amoco Cadiz».

L'opération effectuée, outre qu'elle intervient bien tard est surtout loin d'être concluante puisqu'elle a été effectuée par beau temps : mer presque plate, vent faible (18 km/h). La catastrophe de «L'Amoco Cadiz» s'était déroulée dans des conditions atmosphériques très mauvaises : mer démontée, vent soufflant avec une force quatre fois supérieure.

# LES VISEES SOVIETIQUES SUR L'IRAN

Dans un article paru dans la Pravda le 19 novembre, Brejnev confirme les vues soviétiques sur l'Iran en affirmant dans une mise en garde qui s'adresse directement aux USA que «toute intervention, à fortiori une intervention militaire, dans les affaires militaires de l'Iran, Etat directement limitrophe de l'URSS, serait considérée comme une

atteinte aux intérêts de sa propre sécurité». Cet avertissement adressé au Président Carter par le Secrétaire général du PCUS intervient au lendemain de la visite des sénateurs américains à Moscou, au moment où les négociations SALT semblent dans l'impasse et où est confirmée la présence des Mig 23 soviétiques à Cuba.

Jusqu'à maintenant l'URSS était restée prudente dans ses déclarations concernant l'Iran, indiquent par là son grand souci de conserver de bonnes relations entre les deux pays. Dimanche, Brejnev est sorti du mutisme dans son interview à la Pravda où, s'appuyant sur les 2 500 kilomètres de frontière commune entre l'URSS et l'Iran, il prétend riposter à toute intervention dans les affaires de l'Iran qu'il considère «comme une atteinte aux intérêts de sa propre sé-

curité». Pour affirmer ses prétentions sur l'Iran, Brejnev se sert de la présence américaine en Iran et des manœuvres de l'impérialisme US, en déclarant notamment : «Si elles (les personnalités des puissances occidentales) nient les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Iran, comme le président des USA l'a fait ces jours-ci, elles font aussitôt des réserves qui n'excluent nullement l'éventualité de cette intervention sous un prétexte adéquat». En rappelant que la situation en Iran concerne ses propres intérêts, l'URSS pratique l'ingérence au nom de la non-ingérence dans les affaires d'autrui : «L'URSS, qui entretient avec l'Iran des relations de bon voisinage, déclare résolument qu'elle est contre une inq-

rence dans les affaires intérieures de l'Iran, de la part de qui que ce soit, sous quelque forme que ce soit».

C'est donc au nom de la «souveraineté et de l'indépendance de l'Iran», que l'URSS affirme son droit de regard et se donne la possibilité d'intervenir dans ce pays. Une intervention qui se ferait hypocritement sous couvert de sauvegarder sa propre sécurité et qui serait une nouvelle application de sa fameuse théorie de la «souveraineté limitée».

Lorsque les deux super-puissances parlent de «non ingérence» et de «respect de l'indépendance et de la souveraineté» des Etats et des peuples, il n'y a pas lieu d'être rassuré.

L'URSS veut s'ingérer en prétextant sa propre

sécurité. Les USA ont voulu faire de l'Iran leur chasse gardée et face au mouvement populaire sont prêts à toute éventualité. L'enjeu économique et stratégique que constitue le pétrole et le contrôle du golfe persique qui débouche sur l'océan indien, sont des terrains d'affrontement pour les deux super-puissances. L'URSS par la bouche de Brejnev vient d'affirmer ses prétentions en Iran montrant ainsi une fois de plus sa volonté de mettre à profit toutes les difficultés de l'impérialisme US pour le supplanter au plan mondial. Le peuple iranien n'en sera que plus vigilant dans le cours de sa lutte pour abattre le régime fasciste du Shah.

Frank ROUSSEL

## ● Faurisson contraint de suspendre ses cours

Faurisson, professeur à l'université de Lyon, s'est fait interdire par le recteur de continuer ses cours. Faurisson, faisant de sa chaire une tribune antisémite, y déclarant haut et fort que les chambres à gaz n'avaient jamais existé et qu'elles n'étaient que le fruit d'une «propagande de guerre». Ce prof qui avait les sympathies du PFN a dû cesser ses cours sous la pression des étudiants qui ont poussé le recteur à prendre sa décision. Cette suspension n'intervient que pour trente jours, de quoi donner bonne conscience au recteur et à Saunier Seité, qui vient de charger ce dernier d'effectuer une enquête sur le personnage en question.

## ● Parlement européen

Le premier ministre luxembourgeois, Gaston Thorn, a estimé, dans une interview à une radio allemande, que «le parlement européen devra exiger et obtenir de plus en plus de compétences». Il a notamment affirmé qu'un accord sur ce point existait entre sept des pays membres de la communauté. Thorn vient ainsi apporter sa modeste contribution aux efforts de Schmidt.

## BESANCON : contre le plan Soisson, la lutte continue

Les élèves profs de gym de l'UER de Besançon restent mobilisés contre le plan Soisson. Après avoir occupé la Jeunesse et les Sports, les étudiants de l'UER avaient occupé le rectorat, d'où ils s'étaient fait vider par les flics. Vendredi dernier ils choisirent d'occuper les voies ferrées et de bloquer le trafic, après une demi-heure d'occupation, les flics les ont une fois de plus délogés.

## RFA - YUGOSLAVIE

La Yougoslavie a refusé de livrer à l'Allemagne quatre mem-

bres du groupe Baader dont la justice allemande avait demandé l'extradition. Le tribunal yougoslave a estimé que le gouvernement allemand n'apportait «ni preuve suffisante, ni argument convaincant». Les quatre membres de la RAF ont cependant été expulsés de Yougoslavie vers une destination inconnue.

## USA - MAROC

Après la visite d'Hasan II aux États-Unis, Carter a rendu hommage «aux efforts déployés par le Maroc en vue de mettre fin à la tension qui prévaut au Sahara occidental». Le souverain marocain obtient donc un relatif soutien des USA, mais il ne semble pas avoir reçu l'aide militaire qu'il avait demandée.

## MENGISTU A MOSCOU

Le dictateur éthiopien Mengistu a été très bien reçu à Moscou par Brejnev. L'URSS a réaffirmé son soutien à son protégé africain dans le conflit opposant l'Érythrée à la Somalie au sujet de l'Ogaden et dans la guerre que mène le DERG contre le peuple érythréen. Brejnev a déclaré qu'il fallait «normaliser la situation dans la Corne de l'Afrique par un réajustement politique» : étant donné que les forces d'occupation éthiopiennes ne peuvent obtenir un avantage militaire sur le terrain, l'URSS veut imposer une prétendue «fédération» au peuple érythréen. De son côté, Mengistu a confirmé son allégeance à Moscou en se livrant à de violentes attaques contre la Chine et en s'engageant à construire un «parti marxiste-léniniste» pour tenter de déguiser son régime fasciste.

# Rocard lance son offensive pour le pouvoir dans le PS

Rocard semble avoir décidé d'abattre les cartes. Il présentera une motion différente de celle de Mitterrand au prochain Congrès du PS qui se tiendra au mois d'avril 79 à Metz. C'est Le Matin, journal bien informé qui annonce la nouvelle.

C'est le 17 septembre au Club de la presse d'Europe 1 que l'affaire avait pris un tour public. Rocard y lançait une petite bombe en parlant d'un «certain archaïsme» qui régnait dans le PS. Malgré ses dénégations, tout le monde avait compris : c'était directement Mitterrand qui était visé. Certains se crurent obligés à l'époque de protester vivement, pensant le pouvoir du Premier secré-

taire bien assis. Il semble cependant que les capacités de Rocard leur donne tout. Celui-ci a semble-t-il décidé de forcer un peu les choses en faisant annoncer publiquement qu'ils s'opposeraient à Mitterrand au prochain congrès. Il espère regrouper autour de sa motion différents courants du PS tels que la minorité du CERES animée par Pierret, député des Vosges et le «courant critique» rassemblé par François Gaspard, maire de Dreux. Il semble également avoir l'appui de Martinet, Taddei, Pisani et de Daniel Percheron secrétaire de l'importante fédération du Pas-de-Calais.

Reste un problème, et un gros : pour que l'opération réussisse, il faut que

Rocard s'assure le soutien de Mauroy, le maire de Lille. Celui-ci est depuis quelque temps en froid avec Mitterrand. Plusieurs sujets de discorde les opposent dont par exemple le fonctionnement intérieur du PS et le projet de Mitterrand de sortir un journal quotidien (lire notre article en page 3). Rocard a donc ses chances.

En tout cas, la bataille est cette fois très nettement engagée pour la «redistribution du pouvoir» dans le PS comme disait Mauroy. En toile de fond de cette guerre ouverte, les élections présidentielles de 81. Qui sera le candidat du PS ? Rocard ou Mitterrand ? C'est en ce moment que cela se décide semble-t-il.